

FORMATION

Formation Continue du Chauffeur VTC

Action d'adaptation et de développement des compétences des Chauffeurs VTC

Public concerné : Demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle

Prérequis :

- ✓ Avoir obtenu sa carte professionnelle VTC depuis au moins 5 ans

Objectifs de la formation :

La formation a pour objectifs de conférer au stagiaire :

- ✓ Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation des T3P
- ✓ Développer ses compétences en gestion d'entreprise et développement commercial
- ✓ Renouvellement de la carte professionnelle de Conducteur de Voiture de Transport avec Chauffeur

Durée de la formation : La durée de la formation est de 14 heures

Type : Les cours ont lieu en présentiel en semaine de 9h à 17h

Moyens pédagogiques et techniques :

- Moyens techniques : la formation est dispensée dans une salle de formation d'environ 35m², aménagée avec une table de conférence pouvant accueillir jusqu'à 14 personnes, des chaises, un paper board, un vidéoprojecteur + écran, un tableau blanc et un ordinateur portable.
- Moyens pédagogiques : chaque stagiaire reçoit un livret comprenant des fiches techniques, un rappel des différents thèmes abordés, une feuille d'évaluation de fin de module sous forme de QCM. Les stagiaires ont également accès aux QCM en ligne afin de renforcer leurs connaissances à distance.
- Outils : Power Point, DVD, vidéos.

Modalités d'encadrement :

Le stagiaire est suivi par le formateur-référent qui est responsable du suivi pédagogique durant tout le stage et d'optimiser les conditions de réalisation du stage. Le référent-formateur s'assure du bon déroulement du stage et dans cette perspective assure une fonction de contact régulier entre le stagiaire, le prescripteur (le cas échéant) et le centre d'examen. A cet effet, les coordonnées du référent-formateur (téléphone et mail) sont communiquées au stagiaire avant l'entrée en formation, lors de la remise du livret d'accueil du stagiaire. Toute difficulté survenue dans la réalisation et le déroulement du stage peut ainsi être portée à la connaissance du formateur pour une résolution dans les meilleurs délais.

Évaluation en cours de formation :

- A la fin de chaque module, le stagiaire est évalué par le biais d'un QCM comprenant 20 questions en lien avec les thèmes abordés. Les résultats aux QCM servent de critères pour évaluer les acquis des stagiaires et leur délivrer une attestation de suivi de formation permettant le renouvellement de leur carte professionnelle VTC

PROGRAMME

Déroulé de la formation :

MODULE A. – Droit des Transports

Nombre d'heures : 3h30 (1/2 journée)

Formateur : Helmi Mamlouk, Formateur

- ✓ Réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues.
- ✓ Réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers.

MODULE B. – Réglementation spécifique VTC

Nombre d'heures : 3h30 (1/2 journée)

Formateurs : Helmi Mamlouk, Formateur

- ✓ Évolution de la réglementation s'appliquant aux Conducteurs de Voitures de Transport avec Chauffeurs (VTC)

MODULE C. – Sécurité routière

Nombre d'heures : 3h30 (1/2 journée)

Formateur : Helmi Mamlouk, Formateur

- ✓ Obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
- ✓ Le mécanisme du permis à points ;
- ✓ Les règles du code de la route : restrictions de circulation, les limitations de vitesse,
- ✓

MODULE D. – Gestion & Développement Commercial

Nombre d'heures : 3h30 (1/2 journée)

Formatrice : Helmi Mamlouk, Formateur

- ✓ Évolutions de la fiscalité et rappel des principes de base de la création et gestion d'entreprise
- ✓ Évolutions du secteur d'activité des T3P et du tourisme